Parcours: DISCOVERY

Module: Freelance

Projet 1 - Initiation au Freelancing

Tous vos travaux devront être déposés sur votre compte Github

I - Introduction

Repository Name: SAYNA-FREELANCE-PROJET1

La totalité de vos fichiers, qu'importe le format, doivent être inclus dans votre livraison dépôt Github.

II - Objectif

L'objectif principal de ces exercices est de vous faire découvrir l'état d'esprit nécessaire pour un travailleur freelance local. Que ce soit au niveau de son image et de ses démarches administratives ou commerciales, il doit être organisé, réfléchi et garder sa motivation.

III - Consignes

Pour réaliser ces activités, vous pouvez utiliser un éditeur de texte de votre choix (Word, Google Doc ou autres) et copier les éléments dont vous aurez besoin dans votre document. Avec ce genre d'activité, le format du rendu du document à préconiser est le PDF. Pensez donc à changer le format de votre document. Le rendu des activités se fera sur Github (comme pour les projets précédents) en respectant impérativement la nomenclature suivante et en utilisant qu'un seul dépôt :

SAYNA-FREELANCE-PROJET1

⚠ Si la nomenclature n'est pas respectée, le projet ne sera pas pris en compte lors de la correction et l'évaluation ⚠

⚠ Pensez à mettre votre dépôt en "Public". Le projet ne sera pas corrigé si le dépôt se trouve en "Privé" ⚠

IV - Énoncé

Ces 4 exercices vous permettront de faire vos premiers pas en qualité de freelance vers une carrière couronnée de succès!

IV.1 - Personal branding

Commencer votre personal branding en répondant aux questions du cours.

- Vos objectifs personnels et professionnels en devenant rédacteur Web :

Tout d'abord mes objectifs personnels en tant que rédacteur Web seront :

- La motivation
- Gagner en compétence
- Être mieux organiser et de corriger mes défauts

Mes objectifs professionnels:

- Me donner des limites de temps dans la réalisation d'un article
- Limités mon nombre de clients ou d'articles pour le respect des délais de livraison
- Offrir à la fois du contenu intéressant et engageant pour les internautes tout en respectant un certain nombre de règle
- Mettre en œuvre du contenu capable de capter l'attention d'une cible et de l'inciter au partage.

- Votre vision en tant que rédacteur dans 3 mois, 1 an et 5 ans :

Ma vision première en tant que rédacteur web serais d'acquérir une facilité d'écriture, avoir une bonne plume, un vocabulaire étendu et un bon style rédactionnel.

Cela me permettra de concevoir des articles clairs, concis, adaptés aux lecteurs du site de mes clients.

Me fier aux sources fiables afin de rédiger des contenus de qualités ce qui me donnera une bonne réputation en tant expert dans le monde professionnel.

- Faire le bilan de vos connaissances et compétences utiles dans votre carrière de rédacteur Web :

Le bilan de mes connaissances et compétences se situerais sur 5 points essentiels à savoir :

- **Ma qualité rédactionnelle** l'une des premières qualités d'un rédacteur, faire preuve de polyvalence aussi bien dans le vocabulaire employé que dans les connaissances requises par les commandes de mes clients.
- La bonne connaissance du référencement naturel, par le biais de ces connaissances je pourrais démontrer mes capacités à optimiser la visibilité de mon travail demandé par mes clients dans les moteurs de recherche.
- La connaissance pointue des différents CMS, maitriser Les CMS qui ne sont autres que des Content Management Systems, à savoir des logiciels de gestion du contenu des sites Internet, comme par exemple Wordpress ou Prestashop qui sont indispensables pour avoir une bonne stratégie éditoriale et se démarquer dans le paysage toujours plus peuplé des rédacteurs web professionnels.
- **Mon professionnalisme**, pour livrer des textes dans les délais imposés et toujours aussi pertinents que possibles, savoir rester synthétique, par exemple pour respecter le nombre de mots imposés et ne pas s'éparpiller pour perdre le lecteur, d'une part, et mon client, d'autre part.
- Ma maîtrise du marketing de contenu, pour offrir au texte livré la meilleure visibilité et les meilleurs résultats possibles il est nécessaire que le rédacteur web sache gérer un blog, ainsi que les autres canaux de publication qui existent, les réseaux sociaux par exemple. Écrire un contenu et le livrer n'est parfois pas suffisant, il faut donc être capable de mettre ce contenu en valeur pour que ses résultats soient optimaux.
- Le temps que je puisse consacrer à cette activité est : activités hors professionnelle.

- Quel revenu espéré et quel revenu minimum dois-je atteindre?

Aux vues de mon expérience acquise au fil du temps et de mes années d'expertise je pourrais au mieux me vendre avec un porte folio encore plus rempli.

- Quel type de contenu, quel genre de missions et de clients, quelles thématiques privilégier ? Dans quel(s) domaine(s) se spécialiser et devenir à terme un expert ?
- 1. Type de contenu : Les articles de blog, Les fiches produits pour des sites de e-commerce, Le contenu des sites internet d'entreprise.
- 2. Genre de missions : créer les contenus sur différents formats textuels (articles d'actualité/corporate, billets de blog, sondages, quizz, fiches produits, liens hypertextes, livres blancs, contenus sur les réseaux sociaux
- 3. Quelles thématiques privilégier ? webmaster
- 4. Dans quel(s) domaine(s) se spécialiser et devenir à terme un expert ? dans le secteur privé pour les entreprises de e-commerce, de BTP et d'assurance.

- Quelles perspectives d'avenir pour moi dans mon métier ?

Rester motivé Affiner sa stratégie commerciale Gagner en compétence Être mieux organisé Corriger ses défauts

- Quelle sera ma situation professionnelle dans 1 an, 5 ans, 10 ans ?

Ma situation professionnelle dans 1 ans ,5 ans ,10 ans est de trouver un poste dans une entreprise où je peux évoluer et relever de nouveaux défis, participer à de nouveaux projets et être encore plus productif.

- Déterminer ensuite votre positionnement Mon positionnement, faut avoir déterminé au préalable un certain nombre d'éléments pour Identifier le/s secteur/s concerné/s : le marché sur lequel opère l'entreprise.
- Établir à une charte graphique (code couleurs, logo...) et l'appliquer à tous vos médias (blog, réseaux sociaux professionnels)



IV.2 - Textbroker

S'inscrire sur le site Textbroker





Merci pour votre inscription sur Textbroker

Nous avons envoyé un e-mail de confirmation à l'adresse que vous nous avez indiqué. Veuillez contrôler votre boîte SPAM.

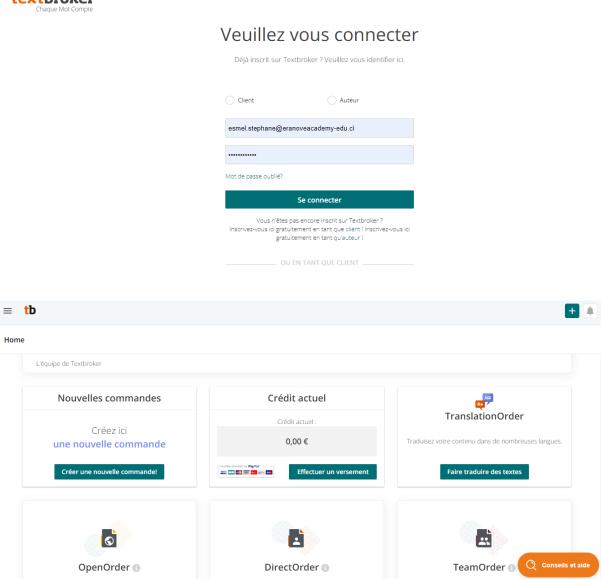
Veuillez cliquer sur le lien inclus dans ce mail pour terminer votre inscription.

Votre inscription terminée, vous aurez accès à notre espace interne et pourrez dès lors commencer à travailler sur la plateforme.

Retrouvez tous les conseils pour bien démarrer sur la plateforme ici!

Démarcher des clients jusqu'à ce que vous trouviez une mission de rédaction rémunérée





IV. 3 - Statut freelance dans votre pays

Après un travail de recherche auprès des services administratifs locaux et sur Internet, vous résumerez les différents statuts que peut occuper un rédacteur Web dans votre pays. Pour chaque statut, vous devrez notamment vous intéresser aux conditions juridiques, aux obligations comptables, aux taux de taxation... Veuillez également présenter les avantages et inconvénients de chaque solution.

Création de votre entreprise individuelle :

Au moment de la création de votre entreprise, vous serez amené à choisir sa forme juridique. Parmi celles qui peuvent s'offrir à vous, on retrouve l'entreprise individuelle. Également appelée entreprise personnelle puisqu'elle confond l'entrepreneur avec son entreprise, l'EI, comme on l'appelle, est la solution privilégiée lorsque les risques financiers sont faibles. Tour d'horizon de ce statut.

Qu'est-ce qu'une entreprise individuelle :

Comme son nom l'indique, elle est une entreprise en nom propre qui ne dispose pas de la personnalité morale (elle n'est pas considérée comme un sujet de droit) : Elle n'a donc aucun droit ni devoir spécifique.

L'entrepreneur et l'entreprise constituent une seule et même entité sur le plan juridique.

En tant qu'entrepreneur vous serez le seul propriétaire, C'est-à-dire que l'entreprise vous appartiendra personnellement, que vous l'ayez achetée, créée ou que vous en ayez héritée et vous n'aurez pas à créer une autre personne juridique distincte de vous-même personne physique comme c'est le cas dans la constitution d'une société.

Cette forme juridique correspond aux commerçants, artisans, professions libérales, aux agriculteurs etc... En règle générale, les personnes désirant piloter leur affaire sans devoir rendre de comptes à personne, passer du secteur informel au secteur formel et souhaitant gérer un fonds de commerce directement sans passer par une société auront tendance à opter pour cette alternative juridique.

A qui est réservé le statut d'entreprise individuelle :

Le statut d'entreprise individuelle est réservé à tout entrepreneur qui débute son activité économique avec de petits moyens, ou qui se lance pour la première fois dans l'entrepreneuriat ou même désirant exercer une activité sans créer de société.

Une personne qui ne souhaite pas se plier par exemple aux formalités de constitution d'une société ou se voir imposer la réunion d'un capital social pour exercer son activité « sous forme d'entreprise individuelle » ou « sous forme de société », les frais de démarrage sont en fait peu élevés.

Il convient également aux activités peu gourmandes en investissements et dont les perspectives de développement sont modestes ou aux personnes voulant exercer une activité accessoire (par exemple un salarié peut monter son entreprise individuelle sans forcément quitter son emploi sauf si son contrat de travail ne le permet pas).

On peut dire, en résumé, qu'il concerne ceux qui souhaitent effectuer en quelque sorte un essai, se donner le temps d'observer l'évolution de leur activité professionnelle civile, commerciale, artisanale ou agricole ; afin de ne poursuivre l'exploitation de celle-ci que dans l'hypothèse où un minimum de certitudes est acquis au sujet de sa prospérité.

Qu'est-ce qui différencie l'entreprise individuelle de la société unipersonnelle :

Certes, une Entreprise Individuelle et une société unipersonnelle ont en commun le fait d'être créée et exploitée par un seul individu sans que celui-ci ne s'associe à d'autres personnes, cependant, la différence fondamentale entre ces formes juridiques se situe à quelques niveaux. En effet, l'une des différences relève de la simplicité de création d'une entreprise individuelle, qui contrairement à la société unipersonnelle ne nécessite pas la rédaction de statuts, leur dépôt au greffe, leur publicité. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles cette forme juridique est prisée.

En outre, dans l'entreprise individuelle, le « chef d'entreprise », affecte à l'activité un certain nombre de biens (en nature ou en argent) de son propre patrimoine. L'exploitation individuelle n'a alors pas de personnalité distincte de celle de l'exploitant.

Ce qui n'est absolument pas le cas d'une société unipersonnelle dans laquelle il n'y a aucune confusion, la société ayant une personnalité autonome, elle dispose d'un patrimoine propre.

Dans la société unipersonnelle, en cas de perte, l'associé unique n'est pas inquiété sur le patrimoine personnel, sauf en cas de faute de gestion prouvée ayant conduit à un dépôt de bilan.

La responsabilité est donc un véritable point de divergence (limitée aux biens de la société pour une société unipersonnelle et illimitée jusque dans le patrimoine personnel pour une entreprise individuelle)

Dans l'entreprise individuelle il n'y a qu'une seule entité au plan juridique, dans la société unipersonnelle il y a deux personnes que sont l'entrepreneur et la société. L'immatriculation étant la formalité qui dote la société de la personnalité juridique, l'entreprise individuelle n'y étant pas soumise ne peut prétendre à cette qualité d'où la confusion de patrimoine.

Une différence également au niveau de la cession. Dans le cas d'une société unipersonnelle, la cession se fait par cession de parts sociales ou d'actions tandis que dans l'entreprise individuelle il y aura cession pure et simple du fonds de commerce (clientèle, outils de travail, établissement etc...)

Les avantages d'une entreprise individuelle :

Liberté et flexibilité de ton emploi du temps

La première chose qui vient en tête à l'évocation du mot "freelance", c'est bien sûr la liberté que ce statut apporte. Être auto-entrepreneur ou freelance, c'est avant tout travailler pour soi et non plus pour un patron. Et c'est forcément bien plus flexible pour décider toi-même de ton équilibre entre vie pro et vie perso.

Créer tes propres règles

Avec cette liberté d'organisation vient aussi celle de décider de tout le reste. À chaque freelance ses process et méthodes de travail. Ainsi, tu peux librement imaginer la manière de gérer tes clients, tes missions et tes projets.

Tes revenus de freelance ne sont pas plafonnés

Avec une bonne stratégie et une activité qui se développe en freelance, il est possible de gagner bien plus qu'un travailleur salarié. Car, à l'inverse d'un contrat de travail à la rémunération fixe, tes revenus de freelance ne sont pas plafonnés. Du moins, ils le sont jusqu'à un certain seuil en microentreprise, mais celui-ci est suffisant pour t'assurer une rémunération confortable.

Les inconvenants d'une entreprise individuelle :

Des revenus parfois irréguliers et non garantis

Si, en freelance, on parle de fixer librement ses tarifs ou d'avoir des revenus non plafonnés, le chiffre d'affaires n'en reste pas moins imprévisible. Être auto-entrepreneur, c'est forcément devoir faire face à une certaine instabilité financière propre au statut.

Faire face à la solitude en freelance

Tu as peur que l'ambiance d'un open space ou du travail à plusieurs te manque ? Il est vrai que le freelancing ou l'auto-entrepreneuriat suppose une certaine forme de solitude. Travailler seul de chez soi peut te peser à terme, mais aussi le fait d'être solo à la barre de ton entreprise.

Une protection moins avantageuse que les salariés

Parmi les plus gros points noirs de la micro-entreprise se trouve la protection sociale moins complète.

Tout comme un salarié, tu disposes de droits à des prestations maladiematernité, à des allocations familiales ou encore à la retraite. Mais disonsle : ces derniers dépendent surtout de tes revenus en tant que freelance, notamment en ce qui concerne la retraite. Pour y faire face, sache que tu peux souscrire à certaines complémentaires pour assurer tes revenus en cas d'arrêt maladie ou augmenter tes futures pensions de retraite.